
Retrouvez tous les services associés à votre abonnement

Restons connectés



CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE N° 110 EST EN LIGNE

Cette actualisation intègre notamment l'arrêté du 14 avril 2023 modifiant l'annexe 6 du code de la commande publique ainsi que les dernières évolutions législatives, réglementaires et la jurisprudence applicable aux textes encadrant les contrats de la commande publique

[JE LE CONSULTE](#)



RENDEZ-VOUS EXPERTS MONITEUR JURIS MARDI 17 OCTOBRE À 09:30

Formulaires eForms : mode d'emploi

Le règlement européen 2019/1780/UE du 23 septembre 2019 dit règlement « eForm » établit les formulaires types pour la publication des avis de marchés répondant à un besoin dont la valeur estimée est supérieure aux seuils européens. Depuis le 14 novembre 2022, les eForms peuvent être utilisés en parallèle des formulaires « standards » issus du règlement 2015/1986 du 11 novembre 2015. Cependant, ces formulaires « standard » ne seront plus acceptés par l'Office des publications de l'Union européenne après le 24 octobre 2023 : seuls les eForms devront être utilisés. Afin d'anticiper au mieux cette échéance, Me Laurent Sery, avocat associé et directeur général au sein du cabinet ADALTYs vous présentera ces nouveaux formulaires.

[JE M'INSCRIS AU WEBINAIRE](#)



RENDEZ-VOUS EXPERTS MERCREDI 25 OCTOBRE À 14:30

Actualité du droit de la construction

Ce Rendez-Vous Expert se propose de faire le point sur l'actualité jurisprudentielle de ces 3 derniers mois en droit de la construction. Plusieurs décisions intéressantes ont été rendues en matière d'assurance construction, de responsabilité des intervenants ou encore de malfaçons. Faites le point sur ces évolutions, tenir vos connaissances à jour et conseiller au mieux vos clients.

Cette conférence sera animée par Cyril Croix, avocatau barreau de Paris au sein du cabinet LMT Avocats.

Afin d'anticiper au mieux cette échéance, Me Laurent Sery, avocat associé et directeur général au sein du cabinet ADALTYs vous présentera ces nouveaux formulaires.

[JE M'INSCRIS AU WEBINAIRE](#)



VISIONNEZ LES DERNIERS REPLAYS RENDEZ-VOUS EXPERTS

[Exécution des marchés publics de travaux - état des lieux de la jurisprudence](#)

[Décryptage de la loi ENR – Seconde partie : dispositions particulières](#)

[Exécution des marchés publics de travaux : état des lieux de la jurisprudence](#)



Info ! Si vous ne disposez pas d'un accès complet, demandez-nous un devis [en cliquant ici](#)



[Mon compte](#)



[Assistance](#)



[Calendrier 2023](#)

7Y'a YggU[Y`Ygh`UXfYggf`{ `fci U"VYb!\UX'1nt\JU4]bZcdfc!X[[]HU"Vta `Wf'j ci g'..hYg`UVcbbf`{ `A cb]hYi f`>i f]g`
Bci g`Z]gcbg`dUfh]Y`Xi` [fci dY`-bZcdfc`8[[]HU"YUXYf`XY`BbZcfa`Uh]cb`XYg`dfcZYgg]cbbY`g'`
; fci dY`A`cb]hYi`f`F`7G`BUbhYffY`'6`('\$`'\$,`\$`,'&`"
Jci g`X]gdcgYn`Xfi`b`Xfc]h`XfUWY`gZ`XY`fYV]ZVUh]cbZ`Xfddcg]h]cb`Yh`XY`g`ddfYgg]cb`{`dUfh]f`XY`W`hY`dU[`Y`k`YV`.`
7\UfhY`XYg`8cbbfYg`DYfgcbbY`Yg`ci`Yb`fV]j`Ubh`{`f`dX`YX]h]cbg4`bZcdfc!X[[]HU"Vta`."`Dci`f`g`reddYf`"U`f`f`Wdh]cb`XY`bcg'a`YggU[`YgZ`
g`j`Yn`W`"Yb`"
¥`&`&`'